

Bachelier en Relations publiques

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE RP112 Communication 1			
Ancien Code	ECRP1B12RP112	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XOPM1120		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Carole MICHEL (carole.michel@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE permet à l'étudiant de découvrir :

- les différentes théories de la communication;
- les différents types de personnalités de l'individu;
- l'interaction entre personnalités différentes;
- ...

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution**
 - 1.6 Identifier ses besoins de développement et s'inscrire dans une démarche de formation permanente
- Compétence 2 **Communiquer : écouter, informer, conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe, dans un environnement pluriculturel et multilingue**
 - 2.1 Pratiquer l'écoute avec empathie
 - 2.2 Décoder les messages dans leurs différents modes de transmission
 - 2.3 Recueillir, sélectionner, transmettre et expliquer les informations
 - 2.5 Négocier, argumenter, persuader
 - 2.6 Développer une attitude assertive et positive
- Compétence 4 **Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission dans une démarche systémique**
 - 4.4 Évaluer l'impact de toute action de communication
- Compétence 5 **S'organiser : structurer, planifier, coordonner, gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission**
 - 5.4 Motiver ses collaborateurs et gérer les équipes
 - 5.5 Gérer les problèmes sociaux et interpersonnels, anticiper et résoudre les conflits

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

- Mieux se connaître et appréhender le mode fonctionnement des être vivants de mieux observer, d'analyser les modes de communication des partenaires qui l'entourent de transposer, d'utiliser et d'optimiser ces connaissances dans l'optique communicationnelle et plus spécifiquement dans la profession de RP.
- décrire et expliquer les différentes théories de la communication;
- décrire et expliquer les enjeux liés à la rencontre de personnalités différentes dans le monde professionnel tout

- comme dans la sphère privée;
- décrire et expliquer les facilitateurs et les pièges de l'interaction;
- ...

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECRP1B12RP112A Théories de la communication

24 h / 3 C

Contenu

Tables des matières :

- Introduction à la communication.
- Théories fondamentales de la communication.
- Approche de la personnalité.
- Interaction humaine : la communication.

- ...

Concepts-clés :

Information et communication - Schémas de la communication - Axiomes de la communication - Enfant / Parent / Adulte de la personnalité.

Démarches d'apprentissage

- Cours magistral.
- Approche interactive.
- Jeux de rôles.

- ...

Dispositifs d'aide à la réussite

Séance de questions-réponses.

Sources et références

- Decaudin, J.-M. & Malaval, Ph. (2005). Pentacom. Communication : théorie et pratique. Pearson education.
- Martin, M.-A. (2010). Les clés de l'accueil. Le Génie des Glaciers Éditeur.
- Moyson, R. (1996). Communiquer dans l'entreprise et dans la vie. De Boeck & Larcier.
- Watzlawick, P. (1975). Une logique de la communication. Éditions du Seuil.

- ...

- Diverses conférences : Semaine RP, Midis de la presse,...

- ...

Ce point reprend les références de base mais les références exhaustives se trouvent à la fin de chaque module constituant le syllabus.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Modalités opérationnelles, notes de cours, PPT ou autres supports seront déposés sur la plateforme numérique au regard de l'UE.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit.

Les modalités opérationnelles seront postées sur ConnectED au regard de l'UE.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent, notes obtenues selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Lorsqu'une unité d'enseignement ne contient qu'une activité d'apprentissage, la note de l'unité d'enseignement est la note d'évaluation de cette activité d'apprentissage, note obtenue selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Exceptions :

1. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).